

# Dans la Culture et les bibliothèques, luttons contre la précarité !

Les collectivités territoriales (comme la ville de Paris en particulier), le ministère de la Culture, celui de l'enseignement supérieur, se vantent de proposer une très grande offre culturelle avec leurs réseaux de musées, bibliothèques, monuments, sites archéologiques, théâtres, salles de spectacle et de concert. Tous ces lieux ont en effet un rôle social essentiel. Et s'il y a un enjeu essentiel dans l'accès de toutes et tous à la culture, aux savoirs et au divertissement, il ne peut être disjoint de celui des conditions d'emploi des personnes qui y travaillent.

Car à côté des personnels titulaires dans le secteur public et en CDI dans le secteur privé, la Culture est aussi un secteur qui emploie des milliers de précaires. Sans ces précaires, tous ces lieux culturels ne pourraient pas fonctionner, ne pourraient pas assurer leurs missions de service public, ne pourraient pas accueillir le public. Mais pourtant ces précaires connaissent des situations professionnelles et des conditions de travail inacceptables.

Leurs statuts sont hétérogènes : contractuel-le-s à temps plein ou à temps incomplet, sur des contrats courts ou sur des contrats plus longs, vacataires, moniteurs/trices étudiant-e-s, guides-conférenciers-ières payé-e-s aux visites faites et dans le privé CDD courts, temps partiels imposés, contrats saisonniers, contrats d'usage, CDII, etc... A cela s'ajoutent les difficultés actuelles des intermittent-e-s, durement touché-e-s par la crise sociale et sanitaire.

Mais si de nombreux statuts existent et parfois se côtoient, à cause de la volonté du patronat public et privé de tirer vers le bas la situation des précaires, de les diviser et de jouer sur ces différences, il y a bien des points communs qui caractérisent ces situations de précarité.

Toutes et tous subissent des bas salaires, qui ne permettent parfois même pas de se loger et de vivre décemment. Toutes et tous sont sans perspective professionnelle et sans possibilité de se stabiliser, subissant soit des contrats courts avec comme seule perspective le chômage, soit étant bloqué dans des contrats précaires. Toutes et tous sont extrêmement contrain-t-e-s par des statuts qui ne leur donnent pas les mêmes droits que leurs collègues titulaires ou en CDI, que ce soit sur les congés, les arrêts-maladies, les formations, l'action sociale... Et lorsque en théorie ces droits existent, souvent ils ne sont pas respectés par les employeurs.

Tout cela alors que ces précaires de la Culture sont souvent ceux et celles qui font des tâches répétitives, difficiles, dans des conditions de travail dégradées ou peu intéressantes, face à un public nombreux.

A cela s'ajoute la crainte de se retrouver au chômage et d'être alors victimes de la contre-réforme de l'assurance chômage que le gouvernement prévoit de mettre en place en 2021, avec une augmentation de la durée travaillée nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une allocation chômage et une tentative, bloquée pour l'instant, de réduire les montants de ces allocations.

Mais cette précarité, cette limitation des droits sociaux, ces mauvaises conditions de travail ne sont pas une fatalité.

Depuis plusieurs années, des précaires de la Culture se sont mobilisé-e-s, se sont organisé-e-s, avec l'aide de syndicats et ont mené des luttes parfois victorieuses. Les avancées obtenues au ministère de la Culture et dans certains de ses

établissements (musée du Louvre, Bibliothèque nationale de France), avec le passage en CDI sur des quotités de travail plus importantes et avec un accès à des droits plus importants des contractuel-le-s à temps incomplet, montrent que l'on peut faire reculer la précarité.

Ces derniers mois, il y a des luttes des précaires dans les musées de la ville de Paris, à la Bibliothèque publique d'information, dans des bibliothèques universitaires comme celle de Sainte-Barbe à Paris, parmi les archéologues précaires, qui dénoncent toutes et tous leurs contrats courts de quelques mois, leurs salaires de misère, l'absence de garanties et de protection.

Il y a aussi des mobilisations dans les théâtres et les lieux culturels de statut privé un peu partout.

Alors, face à cette précarité qui se développe et qui s'aggrave encore en cette période de crise sanitaire et sociale, face aux attaques du patronat et du gouvernement contre nos droits au chômage, contre nos droits sociaux, face au mépris et au manque de considération, nous appelons l'ensemble des précaires de la Culture et des bibliothèques, mais aussi tous et toutes les titulaires et personnels stables en CDI, à se mobiliser et à agir pour obtenir :

- Le passage des précaires sur le statut de contractuel-le-s garantissant l'accès à l'ensemble des droits sociaux.
- L'allongement immédiat de la durée des contrats, d'au minimum un an, en attendant une stabilisation en CDI de ceux/celles sur besoins permanents.
- L'augmentation des salaires et une augmentation des quotités horaires pour les précaires à temps incomplet ou en temps partiel imposé.
- Un vrai plan de titularisation sans condition ni de concours, ni de nationalité, pour les précaires de la fonction publique.

- La création d'emplois dans l'ensemble du secteur de la Culture et des bibliothèques, pour remplir les besoins.

Aux côtés des précaires des autres secteurs et des chômeurs/ses, nous réclamons aussi :

- Le retrait de la contre-réforme de l'assurance chômage et du décret de contrôle des chômeurs/ses de décembre 2018
- L'abandon définitif du projet de réforme des retraites.
- La prolongation des droits de l'ensemble des chômeurs/ses pendant la crise sanitaire, puis la mise en place d'une année blanche au redémarrage de l'activité, y compris pour les entrant-e-s.
- Une amélioration du système de l'assurance chômage avec une indemnisation de 100 % des chômeurs/ses et un montant d'indemnisation au moins égale au SMIC.

Pour obtenir cela, pour faire converger nos luttes, pour rejoindre l'ensemble des précaires et des chômeurs/ses, nous serons dans la rue le

**SAMEDI 5 DECEMBRE 2020**

**EN ILE-DE-FRANCE,**

**MANIFESTATION A 14H, PORTE DES LILAS**

Le collectif des vacataires de Paris Musées, le collectif des précaires de la Bpi, le collectif des précaires de la bibliothèque Sainte-Barbe, le Groupe des Archéologues En Lutte Ile-de-France, le collectif des vacataires des médiathèques de Montpellier.

Avec le soutien de SUD Culture Solidaires.